

Suite aux annonces gouvernementales, La Municipalité a décidé de réouvrir le city stade et les aires de jeux. Nous vous rappelons que cette réouverture est autorisée sous réserve du respect des mesures barrières pour éviter la propagation du virus.

Chacun doit également se responsabiliser pour que les structures communales ne soient pas détériorées ou mal utilisées.

Des contrôles réguliers seront effectués et en cas de non-respect des règles, nous serions dans l'obligation de fermer à nouveau ces équipements.

Merci pour votre compréhension

Le Maire

Benjamin VOINOT